

PRisonniers Sans Frontières

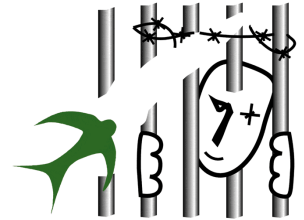
13, rue des Amiraux

75018 PARIS

Tél : 33(0)1 40 38 24 30

E-mail : prsf@prsf.org

Site : www.prsf.org



PRisonniers Sans Frontières (PRSF)



Rapport de gestion 2015

Approuvé par l'Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2016

Sommaire du rapport de gestion 2015

1.	L'année 2015 en quelques lignes	3
2.	Voici l'activité de PRSF en 2015, en examinant comme nous l'avons fait pour l'année 2014, les structures existantes de l'association.	3
2.1	L'Assemblée Générale	3
2.2	Le Conseil d'Administration.....	4
2.3	Le Bureau.....	4
2.4	Les équipes-pays : responsables-pays et coordinateurs nationaux	5
2.5	Les équipes-terrain	5
2.6	Les équipes-soutien	6
2.7	Les salariés.....	6
2.8	Les commissions thématiques, permanentes et temporaires	6
3.	Les projets conduits en 2015.....	9
4.	Les activités des pays.....	9
4.1	Bénin.....	9
4.2	Burkina Faso	11
4.3	Côte d'Ivoire	13
4.4	Guinée	14
4.5	Mali.....	15
4.6	Niger	17
4.7	Togo.....	19
5.	Les comptes annuels 2015	21
5.1	Le compte de résultat.....	21
5.2	Le bilan au 31 décembre 2015	23
5.3	L'annexe aux comptes de l'exercice 2015.....	24
6.	Le budget prévisionnel 2016	24
6.1	Les dépenses.....	25
6.2	Les recettes.....	25
6.3	Le résultat de l'exercice.....	26



1. L'année 2015 en quelques lignes

2015 restera l'année des 20 ans de PRSF : anniversaire célébré tant en France qu'en Afrique. Le chemin parcouru depuis 1995 est considérable comme le souligne Loup Monnot des Angles, Président d'honneur de PRSF, dans l'édito de La Lettre 47 de décembre 2015 :

Ma première pensée en cet anniversaire va à notre Fondateur Jacques Risacher qui n'escomptait peut-être pas cette longévité lorsqu'il se lança avec quelques amis en 1995 dans la grande aventure de PRSF. Il fut sans doute l'un des premiers à s'intéresser de manière systématique à l'amélioration des conditions de détention en Afrique. Et contrairement à beaucoup d'ONG occidentales soucieuses de conserver la complète mainmise de leur action, il sut mettre en place une méthode privilégiant les acteurs locaux puisque le cœur de PRSF ce sont les équipes-terrain composées de visiteurs bénévoles africains. Une autre intuition originale fut le désir de coopérer avec les Administrations pénitentiaires de chaque pays, aussi bien avec le ministre de la Justice qu'avec le personnel pénitentiaire, avec en contrepartie un engagement de non-dénonciation externe qui lui fut souvent reproché. Mais ce principe permet à PRSF d'être une des seules organisations civiles autorisées à pénétrer en permanence dans les prisons. Cette coopération se concrétise aussi dans l'organisation de séminaires de formation réunissant équipes-terrain et agents pénitentiaires y compris les directeurs de prison, afin de débattre du statut du détenu et de la préservation de ses droits fondamentaux. Ces échanges ont favorisé l'évolution des mentalités et peu à peu la vision du rôle des agents pénitentiaires a changé, passant de celui de simple surveillant à celui d'accompagnateur de personnes humaines appelées à retrouver une vie familiale et sociale normale et cela n'est pas neutre dans l'amélioration des conditions de détention. Enfin même si le mérite n'en revient pas exclusivement à PRSF, on peut constater en 20 ans de réels progrès dans les quatre domaines privilégiés de l'action de PRSF : alimentation, hygiène santé, accès au droit et réinsertion. Alors, souhaitons longévité à PRSF !

Rappelons aussi combien l'Afrique a changé en 20 ans : gouvernance, éducation, santé, infrastructures, économie... Tout reste possible.

2. Voici l'activité de PRSF en 2015, en examinant comme nous l'avons fait pour l'année 2014, les structures existantes de l'association.

Tout d'abord il faut souligner que PRSF fonctionne essentiellement avec des bénévoles : plus de 400 visiteurs en Afrique et une trentaine de bénévoles en France, soutenus par seulement 2 salariés. Les tâches sont nombreuses : animation de 82 équipes-terrain dans 7 pays, tenue de la comptabilité, construction et suivi de projets, relation avec les autorités en Afrique, recherche de fonds, recherche, animation et suivi des donateurs, réalisation d'outils de communication...

Le recrutement de nouveaux bénévoles, en Afrique comme en France, est essentiel pour la bonne marche de PRSF. Cela est une préoccupation permanente et reste une démarche difficile.

2.1 L'Assemblée Générale

Une Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 30 mai 2015. Etaient présents ou représentés 128 sociétaires. 1 Administrateur avait démissionné, 6 mandats d'Administrateurs arrivaient à expiration dont 5 ont été renouvelés et 2 nouveaux administrateurs ont été élus. Le nombre d'administrateurs se maintient à 19, les statuts en prévoient 20. Le Bureau reste attentif à la composition du Conseil



d'Administration : responsables-pays, responsables de commissions thématiques, magistrats honoraires, connaisseurs de l'Afrique, connaisseurs du monde carcéral...

2.2 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en 2015, les 6 et 30 mai. Rappelons que les statuts prévoient deux réunions par an. C'est le Conseil d'Administration qui élit le Bureau.

Depuis l'Assemblée Générale du 30 mai 2015 les administrateurs sont :

- Michel Benoist, Ancien consultant en management et ressources humaines
- François Berger, Magistrat honoraire
- Marie-Hélène Bouvier-Colle, Directrice de recherche Emérite INSERM
- Vincent Camus, Ancien dirigeant d'entreprise
- Régis Cavelier, Magistrat honoraire
- Michel de Saint Bon, Ancien dirigeant d'entreprise
- Michel Doumenq, Magistrat honoraire
- François Droin, Ancien dirigeant d'entreprise
- Bérengère du Sorbier, Ancien cadre de la CNIL
- Jean-Marie Fayol-Noireterre, Magistrat honoraire
- Patricia Isimat-Mirin, Magistrat honoraire
- Michel Jeannoutot, Magistrat honoraire
- Jean Le Gac, Directeur du Travail Honoraire
- Joëlle Lemoine-Jeanjean, Magistrat honoraire
- Patrice Mollie, Ancien secrétaire général de l'AFD
- Jean-Pierre Munier, Magistrat honoraire
- Marie-Françoise Petit, Magistrat honoraire
- Nadine Picquet, Chef d'établissement pénitentiaire
- Michel Turlotte, Ancien dirigeant d'entreprise

2.3 Le Bureau

Le Bureau, composé de 7 personnes, s'est réuni régulièrement un mardi sur deux à partir d'un ordre du jour dressé et diffusé par le président quelques jours avant. Chaque réunion donne lieu à un compte rendu. Ordres du jour et comptes rendus sont adressés pour information aux deux salariés.

C'est à l'occasion des réunions du Bureau que sont reçus les responsables-pays au retour de leurs missions, les personnes intéressées par un engagement bénévole, les responsables d'autres associations et bien sûr, lorsque l'opportunité se présente, les membres africains de PRSF.

Le Bureau est composé de :

- Michel BENOIST, *Président*
- François BERGER, *Vice-président*
- Jean LE GAC, *Trésorier*
- Patrice MOLLIE, *Secrétaire*
- Marie-Hélène BOUVIER-COLLE, *Membre*
- Michel JEANNOUTOT, *Membre*
- Marie-Françoise PETIT, *Membre*



2.4 Les équipes-pays : responsables-pays et coordinateurs nationaux

Le tandem responsable-pays en France et coordinateur national en Afrique est le pont essentiel dans l'animation de PRSF entre la France et l'Afrique. Les équipes-pays ne sont pas toujours au complet en France, en Afrique les coordinateurs cumulent le bénévolat avec une activité professionnelle. Tant en France qu'en Afrique le recrutement pour ces postes est délicat car il demande une très grande disponibilité tout à l'honneur des titulaires actuels.

En Côte d'Ivoire, le nombre d'équipes-terrain a amené à diviser la coordination nationale en quatre coordinations régionales. Deux pays manquent actuellement d'un co-responsable-pays : la Guinée et le Mali.

Les responsables-pays ont été réunis le 29 mai, veille de l'Assemblée Générale. Echanges et formations sur la pratique de leur rôle sont fortement réclamés, les plus anciens contribuant à la formation des plus récents.

Les coordinateurs nationaux souhaitent eux aussi vivement ces rencontres, mais les distances rendent les réunions difficiles et coûteuses.

Voici les équipes-pays au 31 décembre 2015 :

	en France	en Afrique
Bénin	Michel Jeannoutot, Fabienne Lachaise	Balbylas Gbaguidi, Joël Amahoumi
Burkina Faso	Michel Doumenq, Dominique Lafont	Karim Traoré
Côte d'Ivoire	Bernard Aurenche, Michel de Saint Bon, Michel Turlotte	Justin Gnabo, Constant Mada, Simon Taha, Christine Touré
Guinée	Alain Vignat	Paul Guilavogui
Mali	Régis Cavalier	Philippe Dembélé, Bernard Jacquin
Niger	Chantal et François Berger	Oumarou Kondo Zaroumeye
Togo	Bérengère du Sorbier, Jean-Pierre Munier	Daniel Laam-Kuaba, Bonaventure Alou

2.5 Les équipes-terrain

Le bénévolat qui caractérise les visiteurs bénévoles de PRSF mérite d'être souligné et honoré.

Fin 2015, c'est plus de 430 visiteurs bénévoles qui visitent 83 prisons regroupant plus de 31 000 détenus.

Recruter-former-fidéliser les équipes-terrain reste un souci permanent pour les coordinateurs nationaux. Au travers des séminaires programmés dans les projets (voir plus bas projets conduits en



2015) les équipes-terrain sont formées aux quatre domaines d'intervention que sont l'hygiène, l'alimentation, l'accès au droit et la réinsertion. Mais ce sont bien sûr la régularité des visites et l'écoute qui sont particulièrement appréciées des détenus.

2.6 Les équipes-soutien

Regroupés par proximité géographique, professionnelle ou amicale les donateurs sont invités à s'engager sur un don régulier dont une partie est destinée à une ou plusieurs équipes-terrain choisies. Les équipes-soutien sont ainsi tenues au courant de l'actualité de ces équipes par les responsables-pays qui sont présents lors d'une réunion de l'équipe-soutien après un retour de mission.

Une enquête a été menée pour mieux connaître la réalité et les souhaits des équipes-soutien, les résultats ont été publiés dans La Lettre 46 de juin 2015.

Il existe une trentaine d'équipes-soutien de taille, d'ancienneté, de contributions très variables. Le développement de ce mode de soutien est indispensable, mais il demande une personne expérimentée dans ce qui est appelé l'animation de réseau. C'est donc un bénévole à « recruter ».

2.7 Les salariés

Les salariés sont au nombre de 2, en contrat à durée indéterminée, assurant 35 heures par semaine. Les revenus de PRSF ne permettent que des salaires modestes, toutefois le Bureau est attentif, aussi souvent que c'est possible et pertinent, à les faire bénéficier de formations. Ainsi, en septembre à Nantes, 2 journées étaient consacrées au recrutement et à l'animation des bénévoles, formation proposée par Coordination Sud à laquelle les 2 salariés ont participé.

2.8 Les commissions thématiques, permanentes et temporaires

Les commissions alimentation/nutrition, hygiène/santé et accès au droit n'ont pas été sollicitées particulièrement cette année, en effet les « savoir-faire » capitalisés et formalisés dans ces domaines sont maintenant disponibles pour bâtir les séminaires de formation.

2.8.1 Réinsertion sociale

La réinsertion sociale est un sujet ambitieux car elle est à la base de la non-récidive. Déjà certaines équipes-terrain sont actives à restaurer et entretenir le lien familial. L'autre volet est de rendre l'ancien détenu autonome en matière de ressources, ce qui passe par une activité professionnelle à acquérir ou développer. Mais le premier acquis devrait être de savoir lire, écrire et compter. Quelques ateliers d'alphabétisation existent déjà.

Il reste encore beaucoup à faire pour construire une démarche efficace, simple à mettre en place et généralisable ce qui a conduit en 2015 à créer une commission réinsertion sociale.



2.8.2 Mécénat

Durant l'année 2015 la commission mécénat a poursuivi la recherche de bailleurs de fonds. Des difficultés ont été clairement identifiées.

Pour beaucoup d'interlocuteurs l'Afrique, les prisons, les droits de l'Homme sont loin de leurs préoccupations. Et pour les entreprises présentes en Afrique, si elles sont sensibles à la RSE, Responsabilité Sociale de l'Entreprise, elles pensent en premier lieu à leurs salariés en termes de santé et d'éducation et au mieux aux familles de ces salariés.

Un autre aspect est apparu. Les entreprises ou les fondations d'entreprises sont très sollicitées, ce qui les conduit de plus en plus à élaborer une politique de mécénat qui définit les thèmes et les cibles prioritaires. La réinsertion y figure souvent, mais pour des populations dans l'hexagone.

Enfin si l'accueil est toujours attentif une question vient très vite : quel projet pouvons-nous financer ? La condition est d'être associé à un projet visible, ce qui n'est pas toujours réalisable par PRSF par manque de possibilité de pilotage sur le terrain.

Une trentaine d'entreprises ont été démarchées, sans succès. Aussi deux orientations ont été prises en fin d'année :

- chercher à contacter les fondations familiales et les family offices tournées vers le caritatif ;
- mettre en avant le projet « soutien des équipes-terrain », soit la prise en charge des dotations trimestrielles. C'est le travail de l'année 2016 pour la commission mécénat.

2.8.3 Communication interne et externe

Les outils de communication externe ont été travaillés :

- Le site web a été entièrement rénové pour l'alléger avec plus de facilités de consultation ;
- Comme chaque année 3 Lettres ont été rédigées et diffusées, par souci d'économie la diffusion par internet est faite aussi souvent que nous disposons d'un e-mail, sauf pour les donateurs qui continuent à recevoir la version papier ;
- Le matériel d'exposition a été complété par 2 roll up de 2 mètres de haut avec des photos de la présence de PRSF en Afrique ;
- Une vidéo retraçant les 20 années de PRSF est maintenant sur le site web ;
- Une vidéo d'appel aux dons est maintenant sur le site web ;
- Enfin la célébration des 20 ans de PRSF a donné lieu à une mobilisation en France et en Afrique.

L'outil de communication interne qu'est intranet a subi en juin une cyber attaque qui l'a fait disparaître. Il a donc été reconstruit totalement.

Toujours en communication interne, pour pointer le retour des justificatifs de la coordination et celui des rapports d'activité et des justificatifs des dépenses des équipes-terrain, un tableau de suivi pays par



pays, équipe par équipe est maintenant utilisé entre le siège, les responsables-pays et les coordinateurs nationaux. La remontée de ces informations conditionne l'envoi des dotations trimestrielles des équipes-terrain et l'envoi des avances de frais et des indemnités des coordinateurs.

2.8.4 *Vingtième anniversaire*

Dès octobre 2014 le projet de célébrer en 2015 les 20 ans de PRSF a mobilisé une commission.

Les questions étaient nombreuses : que faire, avec quel objectif, sur quel thème, que faire en Afrique, qui inviter, comment financer, où situer une ou des manifestations, comment mobiliser le plus grand nombre ...

Avec un rythme soutenu de réunions de travail, des réponses ont été apportées.

PRSF a tenu à célébrer ses 20 ans pour accroître la visibilité de PRSF, remercier les donateurs, élargir le cercle des donateurs, adresser un geste de soutien aux visiteurs bénévoles.

- A Paris, dans les locaux de l'École Nationale de la Magistrature, le 7 novembre une centaine de personnes a participé à une journée rappelant la création et l'évolution de PRSF au travers des dates importantes, les quatre domaines d'action ont été décrits avec les témoignages enregistrés de bénévoles africains PRSF, d'un avocat de la Voie De la Justice et d'un régisseur, enfin une table ronde a rappelé les caractéristiques propres à PRSF : le bénévolat, la non dénonciation, la société civile et la prison avec la participation de l'Institut des Hautes Etudes de la Justice, le Comité International de la Croix Rouge, la FARAPEJ Fédération des Associations Réflexion Action Prison Et Justice et une militante africaine.
- A Lyon, le 20 novembre un concert d'orgue a été donné au profit de PRSF réunissant plus de 100 personnes.
- A Lyon, le 21 novembre plus de 100 personnes ont assisté à une après-midi d'échanges sur le thème de la société civile et la prison en réunissant des membres fondateurs de PRSF, l'OIP Observatoire International des Prisons, Handicap International, la Faculté Catholique de Lyon, les équipes-soutien de Lyon.
- En Afrique, chaque équipe-terrain était invitée à bâtir un événement et trouver localement une participation à son financement. Ce financement étant aussi abondé par le siège en versant une somme d'un égal montant. Une dizaine de manifestations ont eu lieu : des olympiades ont pris le nom de « Jacques Risacher » à la Maison d'Arrêt et de Correction (MACA) d'Abidjan (Côte d'Ivoire), une conférence de presse a été donnée à Parakou (Bénin), des jeux de société et de compétition ont été organisés à la prison de Ouagadougou, un match de foot a été organisé à la prison de Bamako (Mali), et plusieurs célébrations ont eu lieu au Togo à Atakpamé, Sokodé, Dapaong, Lomé et Kara.

Le budget de l'ensemble de ces événements en France et en Afrique a été entièrement couvert par des dons propres au vingtième anniversaire, ainsi plusieurs organisations démarchées ont répondu favorablement.



3. Les projets conduits en 2015

Les projets conduits en 2015 sont détaillés dans les rubriques pays, et rappelés ici :

Bénin : Poursuite du projet financé par l'Union Européenne de renforcement de la société civile et d'assistance aux mamans incarcérées

Côte d'Ivoire : Dernière année du projet de la ferme pénale Saliakro, ainsi que de rénovation de quartiers femmes et mineurs et de jardins maraîchers, financé par l'Union Européenne

Mali : Poursuite du projet de renforcement de la société civile et actions d'hygiène, de nutrition et d'accès au droit, financé par l'Union Européenne

4. Les activités des pays

Les comptes rendus des activités des pays ont été préparés par chaque équipe-pays, d'où des styles différents.

4.1 Bénin

47 visiteurs bénévoles, pour 10 prisons visitées, regroupant 6 500 détenus

Si 2014 fut l'année de démarrage et de montée progressive en puissance du projet IEDDH RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL, confié par l'UE à PRSF, 2015 en constitue l'année pivot au cours de laquelle les trois volets du projet sont entrés en phase d'exécution, avec plus ou moins d'intensité selon les cas.

Toutefois deux éléments marquants ont malheureusement ralenti le déroulement du projet :

-D'une part, le départ du responsable de l'UE chargé du suivi qui a considérablement compliqué l'échange d'informations avec les responsables PRSF directeurs de projet.

-D'autre part, un contexte politique de campagnes électorales (législative, présidentielle) ainsi que des manifestations extérieures (rentrée solennelle du Barreau et Conférence Internationale des Barreaux francophones) qui ont réduit la disponibilité des intervenants locaux, Barreau et structures administratives.

A. VISITEURS DE PRISON

Cette action concerne les dotations aux 10 équipes-terrain, les formations organisées pour les bénévoles PRSF ainsi que quelques membres d'autres organisations de la société civile intervenant en milieu carcéral ou encore des membres de l'Administration Pénitentiaire, régisseurs notamment.

Cinq sessions de formations décentralisées ont été organisées en deux cycles et ont au total regroupé 130 participants provenant des équipes-terrain de PRSF et d'associations partenaires.

A noter que la dotation aux équipes-terrain telle que prévue au projet ne prend pas en compte le financement de la nouvelle équipe-terrain d'ABOMEY-CALAVI, créée et devenue opérationnelle après le démarrage de celui-ci.



B. ACCES AU DROIT

Ce volet du projet comprend d'une part des aménagements de l'immobilier pénitentiaire et d'autre part un renforcement de l'intervention des avocats destiné à installer durablement l'exercice des droits de la défense en milieu carcéral.



Benin – Lieu de confidentialité à la prison de Cotonou

L'équipement immobilier des prisons civiles au BENIN n'offre aucun lieu où l'avocat peut librement et confidentiellement s'entretenir avec son client détenu. Le projet a donc prévu l'aménagement et le financement d'un parloir avocat à la prison civile de COTONOU. Cet équipement immobilier est terminé, le local meublé est doté de la climatisation. Il reste à le remettre officiellement au Barreau du BENIN, utilisateur et à passer une convention avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire et de l'Assistance Sociale (DAPAS), pour en assurer la conservation et l'entretien.

Les caravanes du droit (plaidoiries gratuites), dont l'organisation et la mise en œuvre sur le terrain relèvent de l'association La Voie De la Justice (VDJ) partenaire contractuel de PRSF dans le projet UE, n'ont pas pu se dérouler comme prévu. En raison du calendrier électoral, mais aussi de la disponibilité limitée des avocats de VDJ.

Néanmoins une caravane « allégée » a pu se tenir en décembre sur Ouidah et Porto-Novo.

La réflexion sur la création d'un système d'aide juridictionnelle n'a pas encore véritablement démarré. Elle devrait toutefois entrer dans une phase active en 2016. Les contacts entre le Fonds d'Assistance Juridique et Judiciaire du Barreau du Bénin (FAJJUB), PRSF et certains membres de l'Union des Jeunes Avocats du BENIN permettent d'espérer l'élaboration et l'expérimentation d'un dispositif d'aide juridictionnelle susceptible d'être modélisé afin d'en envisager, en fin de projet, la pérennisation sous financement public local.

C. SOUTIEN AUX MERES INCARCEREES – AUX BEBES ET AUX FAMILLES

L'aménagement des maisons des mamans, lieux d'accueil et d'éveil pour les mères et leurs bébés dans les prisons civiles de COTONOU et d'ABOMEY constituent le volet immobilier de cette action.

Ces deux équipements, suite à la construction de l'un à COTONOU et la réfection de l'autre à ABOMEY, sont désormais opérationnels.

Les animations pour les mamans et les bébés ainsi que les visites du médecin PMI y sont pratiquées régulièrement conformément au projet.

Le lieu de rencontre entre les familles de personnes détenues et organisations intervenant en milieu carcéral a permis à trois reprises d'entamer et de nourrir le dialogue préalable nécessaire à la réinsertion. Ces rencontres se tiennent à PARAKOU, dans les locaux du centre des Droits de l'Homme.



Le gros œuvre de l'apatam (abri) destiné à accueillir les familles visitant les personnes détenues à la prison civile de PARAKOU est en place. Toutefois, des difficultés administratives relatives à son implantation ne permettent pas de terminer l'ouvrage. Des discussions avec l'Administration Pénitentiaire conduites par le chef adjoint du projet laissent espérer une issue favorable.

CONCLUSION

Mieux respecter et rendre effectif l'exercice des Droits de l'Homme en milieu carcéral, avec le soutien de la société civile et des partenaires de justice est l'objectif à atteindre dans le cadre du projet UE. A ce stade d'exécution des avancées indéniables peuvent être constatées. Le code de procédure pénale, profondément modifié, est désormais conforme aux standards internationaux. Mais sur le terrain les résultats tardent à devenir visibles. Toutefois, sur une année, de novembre 2014 à 2015, on constate une accélération du traitement des procédures par les tribunaux, la proportion de personnes en attente de jugement avoisinant désormais 50% (75% en 2013, 66% en 2014). Ces avancées demeurent fragiles, c'est pourquoi, entré dans sa dernière phase, le projet doit maintenant s'attacher à susciter et renforcer l'implication des acteurs locaux et notamment :

-La mobilisation de la société civile par le travail des intervenants en milieu carcéral.

-Le volontarisme du Barreau pour rendre effectif l'exercice des Droits de l'Homme et permettre d'initier un système d'aide juridictionnelle avec le soutien financier du projet. A cet égard la prise de parole de PRSF devant l'Assemblée Générale de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB) à Cotonou en décembre 2015 peut y contribuer de manière décisive.

4.2 Burkina Faso

19 visiteurs bénévoles, pour 3 prisons visitées, regroupant 2 100 détenus

Situation du pays.

Les dix-huit derniers mois ont été riches en événements qui ont marqué profondément le pays : manifestations de rue, changement de gouvernement, et en janvier 2016, attentats meurtriers.

Situation de PRSF

À ce jour, PRSF est présent officiellement dans les prisons de Ouagadougou, Ouahigouya et Koudougou, mais des équipes-terrain, notamment à Fada et Tenkodogo, ont continué à fonctionner malgré la disparition de l'association PRSF-Burkina, en rendant régulièrement des visites aux détenus et en répondant aux urgences d'hygiène.

Le travail à venir du coordinateur national, en lien avec les responsables-pays, sera de continuer à s'informer sur l'existence des équipes-terrain ayant poursuivi de fait des activités dans des prisons.

Karim Traoré est depuis deux ans et demi le coordinateur national. Extrêmement actif et dévoué, il effectue un travail de grande valeur et met sa qualité de médecin au service de sa fonction, se montrant particulièrement attentif aux problèmes d'hygiène et d'alimentation.

Dominique Lafont et Michel Doumenq, responsables-pays depuis le début de l'année 2014, ont effectué deux missions (du 17 au 30 mars et du 28 septembre au 7 octobre 2014). Ils s'emploient à faire



redémarrer l'activité de PRSF, sachant que la présence de notre association a connu pas mal de vicissitudes. Aucune mission n'a été effectuée en 2015 pour les raisons politiques rappelées plus haut.

Les réalisations des équipes-terrain

Bien que disposant de peu de moyens, elles se montrent particulièrement actives :



Burkina – Préparation d'un repas communautaire à Ouahigouya

- à Ouagadougou : apports réguliers de compléments alimentaires à des détenus malades, distribution de matériel d'hygiène et de nettoyage pour les femmes et les mineurs ainsi que de médicaments, réfection totale de la 4^e cellule de femme. Deux journées en décembre ont été consacrées respectivement à la salubrité et l'hygiène, l'autre à la commémoration du 20^e anniversaire de PRSF. À cette occasion, Karim Traoré a réussi avec très peu de moyens matériels à faire participer détenus et personnels de surveillance de la maison d'arrêt à de nombreux jeux, créant ainsi un moment de réelle convivialité.
- à Koudougou : désinfection régulière des cellules et fourniture de savon et de lessive aux détenus,
- à Ouahigouya : fabrication de savon liquide régulièrement distribué, apport de compléments alimentaires.

Les partenaires

Les collaborations extérieures sont indispensables compte tenu des moyens limités dont dispose PRSF. C'est ainsi qu'il faut saluer l'implication financière du SCAC auprès de l'ambassade de France qui a financé en 2014, 2015 et 2016 deux importants projets, l'un d'hygiène (désinfection et déparasitage) dont les bienfaits ont été très rapidement évalués par Karim Traoré à l'occasion de sa visite médicale hebdomadaire à la MACO, l'autre de formation au secourisme dans les prisons afin de donner les premiers soins aux détenus. Ces actions ont débuté en décembre 2015 grâce au concours d'équipes de secouristes de l'Ordre de Malte qui dispensent les cours de formation. Ces sessions vont se dérouler une bonne partie de l'année 2016.

Les collaborations sont encore à ce jour insuffisantes et doivent dès lors être encore développées.

Plusieurs autres projets sont prévus pour 2016 :

- poursuite des visites d'écoute et de soutien aux détenus,
- poursuite du projet de formation au secourisme à Ouagadougou et Bobo Dioulasso,
- aides au retour en famille pour les détenus en fin de peine,
- formation à l'apiculture comme activité de réinsertion à la prison de Koudougou,
- remise en route officielle des équipes-terrain de Fada, Tenkodogo, Bobo Dioulasso,
- mise en place d'une consultation juridique.

Il est indispensable pour faire aboutir ces projets de trouver des fonds correspondants, ce qui n'est pas toujours une entreprise aisée.



4.3 Côte d'Ivoire

147 visiteurs bénévoles, pour 22 prisons visitées, regroupant 10 300 détenus

3 responsables-pays se partagent la responsabilité de la République de Côte d'Ivoire: Bernard Aurenche et le tandem Michel Turlotte et Michel de Saint Bon ; ils sont appuyés localement par 4 coordinateurs régionaux, chacun étant responsable de 4 à 7 équipes-terrain : Christine Touré, Simon Taha, Constant Mada et Justin Gnabgo ; les 22 équipes-terrain qui s'occupent de 22 prisons rassemblent environ 150 membres tous bénévoles.

Les 3 responsables-pays se déplaceront en RCI à raison de 6 (3X2) voyages par an qui seront répartis tout au long de l'année pour assurer une présence maximale.

Sur un plan politique, la réélection d'Alassane Ouattara en octobre 2015 pour un second mandat de 5 ans ouvre une période de stabilité et de poursuite du développement économique.

Trop de détenus sont encore en détention provisoire - environ 40% de la population totale - en attendant un jugement qui tarde à venir.

La grâce présidentielle de fin d'année a permis de passer à 9.255 détenus à fin janvier 2016.

Réalisations 2015:

1 Le projet de la ferme pénitentiaire de Saliakro a pris fin en juin 2015 : Il s'agissait d'un grand projet sur 3 ans comportant 3 volets :

- réhabilitation ou création de quartiers pour femmes et mineurs dans 9 prisons ;
- réactivation ou création de jardins maraîchers dans 15 prisons ;
- réhabilitation de l'ancien camp de jeunesse de Dimbokro en ferme pénitentiaire : 16 bâtiments en 10 mois, pour héberger 150 détenus en fin de peine pour la réinsertion.

Avec création d'un forage pour alimenter en eau potable l'ensemble de cette nouvelle Maison de Correction de Dimbokro et alimentation en énergie solaire par des panneaux photovoltaïques y compris les réverbères de surveillance nocturne.

Dès le démarrage des activités agricoles, des problèmes ont surgi : relations entre le régisseur et l'ingénieur agronome qualifié, mis en place par PRSF et appuyé par l'Anader, société d'état spécialisée en agriculture et en élevage dans l'assistance aux coopératives et planteurs ou éleveurs.



Côte d'Ivoire – Nouveaux bâtiments des détenus à la ferme pénale de Saliakro



Des équipements divers, en plus des mobiliers de tout l'établissement, ont été fournis : 1 tracteur, 1 motoculteur, 1 motopompe, 1 camion de 3,5T, 2 pickup 4X4 et 3 motos car la ville est éloignée.

2 - Un accord portant sur l'alphabétisation des détenus en prison a pu être trouvé avec l'ONG ivoirienne IPE. Ainsi environ 100 détenus ont pu être formés dans les 6 prisons du sud de la RCI, à Dabou, Aboisso, Adzopé, Agboville, Bassam et Tiassalé. Il est prévu d'étendre en 2016 cette formation à d'autres prisons.

3 - De nombreuses équipes-terrain ont participé aux 20 ans de PRSF : la MACA, a créé un évènement spécial Jacques Risacher en marge des mini olympiades organisées pendant les mois d'octobre et novembre au sein de la prison ; Dimbokro a organisé des festivités de chant, danses et prières au sein des prisons ; Dabou, Divo et Bouaké des manifestations ludiques et sportives.

4 - Un concours s'est déroulé pendant toute l'année 2015, portant sur le rendement des jardins maraîchers. Ce concours a permis de faire participer dans un projet commun des équipes-terrain de PRSF avec l'Administration Pénitentiaire (régisseurs et surveillants) et avec les détenus, 20 prisons ont été concernées. Le résultat de ce concours sera connu en mars 2016 et permettra de primer trois vainqueurs.

Projets 2016 :

1- En 2015, nous avons initié avec la Société Prosuma, leader ivoirien de la grande distribution, un partenariat portant sur le développement de jardins maraîchers avec une formation spécifique aux techniques agricoles pour les détenus en vue de leur réinsertion sociale. Dans un 1er temps, ce seront les prisons de Dabou, Abidjan et Bouaké qui sont concernées avec une formation assurée par des formateurs professionnels et un programme de 3 à 5 mois à raison de 2 demi-journées de formation théorique par semaine. Un diplôme sera délivré à l'issue, permettant ainsi aux détenus de mieux se réinsérer grâce à l'appui de Prosuma et de ses clients.

Notre partenariat portera également sur la fourniture, à des prix très intéressants, d'eau de javel en quantité importante pour améliorer l'hygiène et la propreté au sein des cellules et des cours.

2- Nous avons également répondu à un appel d'offres de l'UE portant sur un projet visant à l'amélioration des conditions de détention et à la réinsertion sociale des détenus. Malheureusement la proposition de projet déposée en décembre n'a pas été retenue par l'UE.

4.4 Guinée

31 visiteurs bénévoles, pour 7 prisons visitées, regroupant 600 détenus

Les élections présidentielles ont eu lieu mi-octobre 2015. Elles ont vu la victoire d'Alpha Condé, président sortant, dès le premier tour. A la différence des élections précédentes, il n'y pas eu de violences pendant ou après les élections.



PRSF visite 7 prisons de Guinée, principalement en Guinée forestière. PRSF est absent de la prison de Conakry qui compte le plus grand nombre de détenus. 31 membres des équipes-terrain se répartissent les sept prisons visitées :

-Faranah: 4, Kissodougou: 6, Gueckédou: 5, N'Zérékoré : 5, Siguiri: 5, Kankan: 2, Kérouané: 4. A noter que l'équipe de N'Zérékoré vient d'être recrée par Paul Guilavogui, coordinateur national, l'ancienne équipe n'étant plus active.

Alain Vignat est responsable-pays Guinée. Il est aidé de façon occasionnelle par François Berger, Vice-Président et responsable-pays Niger. PRSF est à la recherche d'un responsable-pays Guinée pour compléter l'équipe.



Guinée – Préparation d'un repas amélioré

Paul Guilavogui, professeur honoraire, est coordinateur national, il est implanté à Kankan.

Du fait de l'épidémie Ebola, puis de la perspective des élections présidentielles et des risques de violence afférents, il n'y eu aucune mission depuis le printemps 2014. La prochaine mission interviendra du 29 février au 14 mars 2016 avec Alain Vignat et François Berger.

Les équipes-terrain visitent régulièrement les prisons. Elles y apportent des éléments d'hygiène et des améliorations de repas, mais, tous les jardins créés sont insuffisamment

entretenus. En revanche, les équipes-terrain s'intéressent à la réinsertion et à l'alphabétisation des jeunes détenus en fin de droit.

Les projets possibles seront arrêtés à l'issue de la prochaine mission.

4.5 Mali

70 visiteurs bénévoles, pour 13 prisons visitées, regroupant 3 200 détenus

- Responsables-pays : Jean Le Gac (jusqu'en octobre 2015) et Régis Cavalier
Coordinateur national : Philippe Dembélé
- Présence de PRSF dans les prisons de Bandiagara, MCA de Bamako, Bougouni, Diema, Fana, Kati, Kayes, Kita, Macina, Mopti, Ségou, Sikasso et Tominian
- Nombre de visiteurs : 70 dont 30 récemment recrutés à Bamako

Faits marquants de 2015

- L'attentat commis au restaurant-discothèque La Terrasse à Bamako le 8 mars a conduit à l'annulation de la mission des responsables-pays prévue du 16 au 25 mars 2015.



- Une mission a été menée par François Berger, vice-président, Isabelle Roustang, médecin expert et le responsable-pays du 22 octobre au 4 novembre. Pendant le séjour, les prisons de Bamako (MCA), Bougouni et Kati ont été visitées et un séminaire a été organisé du 28 au 30 octobre regroupant 23 membres des équipes-terrain et 13 régisseurs.
- L'action UE, prévue pour se terminer le 31 décembre, a été prorogée d'un trimestre.
- Dans le cadre de l'action UE :
 - des travaux ont été réalisés dans les prisons de Bougouni (clôture du jardin), Kayes (latrines, assainissement, mur de séparation du quartier des femmes, cuisine, foyer, carrelage du lavoir, caniveau), Kita (cuisine, infirmerie), Mopti (puits et clôture du jardin), Ségou (clôture du jardin, château d'eau, entretien de l'assainissement) et Tana (réhabilitation de bâtiments agricoles).



Mali – Maraîchage à la prison de Bamako

- Les prisons de Bamako, Bougouni, Kati, Kayes, Kita, Mopti ont bénéficié de dotations supplémentaires pour des achats de semences, matériels agricoles, intrants, produits d'hygiène.
- Les membres de l'équipe-terrain de Bamako ont reçu une formation à l'accès au droit en mars et ont commencé les visites à la MCA afin d'identifier les situations de détentions irrégulières. Suite à la désignation d'une nouvelle équipe

dirigeante au sein de l'AJAM, Association des Jeunes Avocats Maliens partenaire de l'action, les relations ont été rétablies. Une caravane a été organisée auprès du tribunal de Kati en décembre.

- Bernard Jacquin, responsable PRSF des relations institutionnelles, a poursuivi ses relations avec les partenaires présents à Bamako : avocats, ambassade des USA, CICR, Administration Pénitentiaire, MINUSMA et s'est rendu dans les prisons de Bollé (femmes et mineurs) afin de voir la faisabilité d'y intervenir.
- Une convention de financement a été signée en février 2016 avec le SCAC portant sur un projet d'un montant total de 38 000€ et d'une durée de 2 ans destiné à couvrir les dotations des équipes-terrain et assurer des séminaires de formation.
- Dans le cadre du vingtième anniversaire, un tournoi de football a été organisé à la MCA de Bamako

Difficultés rencontrées

- Suivi comptable et financier qui exige un accompagnement important
- Impossibilité de se déplacer et de visiter les prisons en dehors de Bamako et du sud du Mali

Actions en préparation et priorités 2016

- Finalisation de l'action UE durant le 1er trimestre consacré à l'accès au droit (caravane de Bamako et détentions)
- Démarrage du projet SCAC



4.6 Niger

80 visiteurs bénévoles, pour 16 prisons visitées, regroupant 4 600 détenus

A/ Contexte politique, sécuritaire

Le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde avec un taux de scolarisation et d'alphabétisation et un niveau de développement des plus faibles.

Le Niger, signataire des huit instruments juridiques fondamentaux de protection des droits de l'Homme au niveau africain et sous régional, fait montre de beaucoup d'engagement dans la promotion des droits de l'Homme.

Le début de l'année 2015 a été marqué par de graves violences à Zinder puis à Niamey, au cours desquelles de nombreuses églises et des commerces appartenant à des chrétiens ont été incendiés, en réaction en partie à la marche du président Issoufou aux côtés de François Hollande lors de la manifestation dédiée en hommage aux victimes de l'attaque du journal Charlie Hebdo.

Les scrutins prévus pour 2016 sont : l'élection présidentielle couplée aux législatives le 21 février (1^{er} tour) et 20 mars (2^{ème} tour). Les élections locales sont programmées pour le lundi 9 mai 2016.

B/ Données quantitatives

Le Niger compte 38 maisons d'arrêts qui datent pour la plupart de la période coloniale et totalisent plus de 8.500 détenus.



Niger – Espace mineurs à la prison de Niamey

PRISONNIERS Sans Frontières intervient au niveau de 16 maisons d'arrêts auprès d'environ 4.600 détenus grâce à 15 équipes-terrain totalisant 80 bénévoles. Composées de 3 à 7 membres, elles comportent la présence d'un prêtre dans 5 d'entre elles et de 8 femmes.

PRSF dispose en outre du soutien d'une dizaine de sympathisants qui contribuent souvent en nature et effectuent parfois des visites avec les membres des équipes-terrain. A Niamey, le projet de constitution d'une équipe-soutien reste encore en suspens.

De nombreuses personnes parmi des anciens bénévoles PRSF, des paroissiens et des amis et connaissances des membres PRSF participent aux festivités périodiques organisées à l'attention des détenus. Un embryon d'équipe-terrain se dessine à Gaya.

Le recrutement des bénévoles à PRSF s'effectue par le parrainage d'amis à travers les lieux de travail et sur les paroisses du pays.



Ces différents modes de recrutements ont permis d'accueillir 4 personnes à Birni N'gaouré, 6 personnes à Say, 3 personnes à Tillabéry et 2 personnes à Daikena soit un total de 15 personnes en deux ans (2014/2015).

C/ Noms des responsables-pays et coordinateurs nationaux

L'équipe-pays est inchangée avec Chantal et François Berger responsables-pays et Omar Kondo Zaroume, coordinateur national.

En raison des problèmes d'insécurité, les responsables-pays n'ont pas effectué de mission en 2015.

D/ Principaux événements organisés par les équipes-terrain

Si les équipes-terrain n'ont pas organisé d'événements particuliers à l'occasion des 20 ans de PRSF, certaines d'entre elles ont participé à des ateliers de formation, des réunions élargies aux acteurs des droits humains et de la justice et des rencontres avec des partenaires ou des institutions (ambassade USA, CICR, Handicap International, Croix Rouge Nigérienne, Ambassade d'Espagne).

La coordination nationale a participé à la célébration de la journée du détenu en octobre 2015 et à la célébration de la journée des droits humains.

Le coordinateur national a effectué de visites régulières au Ministère de la Justice pour rencontrer la Directrice Générale chargée de l'Administration, de la Sécurité Pénitentiaire et de la Réinsertion pour lui présenter des comptes rendus des activités des équipes.

E/ Réalisations

Hygiène/santé :

- Remise d'un important lot de kits hygiène (savon, Omo, eau de javel) et de vêtements pour les femmes détenus de Niamey et de trousseau de « femme enceinte et/ou mère » par le comité des « Femmes de la BCEAO Niger »

Alimentation :

- Extension de jardins maraîchers à Niamey, Kollo
- Remise d'un don important d'aliments par le comité des « Femmes de la BCEAO Niger » à des femmes détenues de la prison de Niamey

Accès au droit :

- 6 détenus ont été soutenus lors de leur jugement à Say, où l'équipe-terrain a pris en charge leur frais de transport lors de leur libération.

F/ Collaboration avec des partenaires

PRSF entretient des relations de collaboration avec Grandir Dignement, pour la préparation d'un projet financé par l'Instrument Européen pour le Développement et les Droits de l'Homme (IEDDH) en faveur des mineurs de 6 prisons,

- ARSEFMIN, une association nigérienne qui intervient en milieu carcéral auprès des mineurs et des femmes,
- Graarch For Common Ground,
- L'aumônerie des prisons (mission catholique).

2016 verra la mise en œuvre avec l'association Grandir Dignement du projet financé par l'IEDDH destiné à la défense et à l'accompagnement des mineurs pendant deux ans dans les prisons de Birni N'Gaouré, Maradi, Niamey, Say, Tillabéry et Zinder.

G/ Difficulté principale rencontrée

L'impossibilité pour les responsables-pays d'effectuer les missions habituelles, des relations téléphoniques ou par courriels souvent aléatoires en raison de la mauvaise qualité des connexions ont



certainement affecté les communications nécessaires avec le coordinateur national. Elles devront s'améliorer pour assurer le succès de la mise en œuvre du projet IEDDH concernant l'amélioration des conditions de vie carcérale des mineurs.

4.7 Togo

57 visiteurs bénévoles, pour 12 prisons visitées, regroupant 4 100 détenus

a) Contexte politique, démographique et sécuritaire :

Le pays est dirigé par un président réélu l'an dernier pour un troisième mandat.

Données démographiques en octobre 2015 : 7 millions habitants – taux d'accroissement de 2,8% par an. Ce qui frappe, c'est l'omniprésence des jeunes (65% de la population). Les villes grouillent de jeunes qui, souvent paraissent attendre on ne sait quoi, ou, pour les plus chanceux, les clients qu'ils pourront transporter sur leur moto, engins pétaradants et klaxon enfoncé en permanence.

La pauvreté a reculé mais demeure élevée puisqu'elle concerne 58,7% de la population togolaise.

b) Les prisons : leur nombre, les visites :

Il y a 12 prisons civiles au Togo et bientôt 13 lorsque celle de KPALIME sera ouverte, destinée à désencombrer celle de LOME. Toutes ces prisons sont régulièrement visitées par les responsables- pays lors de leur mission semestrielle.

Au 5 octobre 2015, lors de la dernière mission, il y avait 4.422 détenus dont 126 femmes et 38 mineurs et 697 étrangers pour un nombre de places limité à 2.270 soit un taux d'occupation de 163 % en moyenne. On notera la proportion de détenus en instance de jugement : 3.072 (prévenus et inculpés) par rapport aux condamnés (1.312) soit un ratio de 69,47 %. Le taux d'incarcération est de 59 pour 100 000 habitants.

Etat des lieux des prisons :

- Prise en charge médicale et infrastructures médicales insuffisantes, infirmiers souvent absents,
- Lieux de vie dégradés et exigus en raison de la surpopulation carcérale,
- Informatique installée mais non opérationnelle,
- Oisiveté des détenus.



c) Les équipes-terrain :

Il y a une équipe-terrain auprès des 12 prisons avec un responsable terrain. Les effectifs des équipes-terrain au nombre de 57 sont plutôt faibles ce qui est insuffisant pour assurer une présence effective auprès des détenus. Beaucoup de candidats ne restent pas car c'est une activité bénévole et ils cherchent des compensations.

Togo – Réunion de l'équipe-terrain de Notse

Grande disparité entre les équipes-terrain par leur nombre, leur présence et par les activités...

Le dynamisme des équipes-terrain à travers leurs initiatives ou de l'encadrement de la prison est le vrai moteur pour conduire les actions qui améliorent les conditions des détenus. Comment mettre de l'essence dans le moteur des équipes-terrain ?

- en renforçant le nombre des membres des équipes-terrain,
- en favorisant la collaboration et la communication avec les acteurs de la prison,
- en aidant les acteurs à chercher des financements locaux (à titre d'exemple : l'organisation du XXème anniversaire de PRSF (50% apport du siège et 50% financement local).
- en divulguant les initiatives d'une équipe-terrain auprès des autres (fabrication du savon liquide et de l'eau de javel ce qui diminue presque d'un tiers ce poste dans les dotations),
- en insistant sur la régularité des présences de l'équipe-terrain dans la prison, en encadrant au mieux les nouveaux bénévoles.
- être signe d'espoir pour les détenus, les écouter pour qu'ils s'ouvrent en se confiant aux membres de PRSF et c'est une mission qui va au-delà de l'aide matérielle à savoir l'écoute.

Les responsables-pays ne sont pas les principaux acteurs ; ils recueillent les doléances des acteurs de la prison et les invitent à construire un projet où chacun sera associé (les détenus, l'équipe-terrain de PRSF, le régisseur et la nouvelle garde). Dans ce travail de construction, c'est le premier pas pour qu'après cette appropriation, le projet soit une réussite.

d) Les responsables-pays et les coordinateurs nationaux :

Béregère MONEGIER du SORBIER et Jean-Pierre MUNIER sont les responsables-pays pour le TOGO depuis 2012 et ont réalisé ensemble 7 missions à raison de 2 missions chaque année.

Ils sont assistés sur le terrain par deux coordinateurs nationaux : Daniel LAAM KUAMBA, coordinateur principal, professeur de Français au lycée de SOKODE, plus spécialement chargé des prisons du Nord et Bonaventure ALOU, coordinateur adjoint, chauffeur routier et conducteur de convois, chargé des prisons du Sud.

e) Principaux événements organisés par les équipes-terrain :

Les équipes-terrain ont été très mobilisées par les responsables-pays pour commémorer le XXème anniversaire de PRSF. Chaque équipe-terrain participe avec ses moyens à la Semaine des détenus organisée par l'Administration Pénitentiaire dans chacune des prisons. En 2015, cette Semaine a été couplée avec la troisième édition de la journée internationale de solidarité avec le détenu. La semaine du détenu a été une occasion pour mobiliser les différents acteurs en vue d'améliorer les conditions de détention des personnes privées de liberté et tenter de mettre fin à la stigmatisation des détenus.

f) Réalisations dans le domaine de l'hygiène/santé, alimentation, jardins maraîchers, accès au droit, préparation à la réinsertion :

*Hygiène/Santé : Aux dépenses de savon liquide et d'eau de Javel (réalisation de PRSF dans presque toutes les prisons), il faut ajouter la prise en charge des ordonnances des détenus qui ne bénéficient pas de visites de leur famille, l'achat de savons de toilette. A noter que la gale sévit encore dans certaines prisons du fait de l'absence d'examen des nouveaux détenus. Le problème des fosses septiques toujours pleines est récurrent malgré l'achat par l'Administration Pénitentiaire de 2 camions vidangeurs.



*Alimentation : un seul repas par jour est servi aux détenus, insuffisant pour ceux qui n'ont pas le soutien de la famille ; 7 prisons disposent d'un jardin ce qui permet aux détenus qui le souhaitent d'y travailler et d'apprendre ainsi le métier. La production s'est améliorée en quantité et a commencé à permettre la vente d'une partie des légumes sur le marché pour financer l'achat des semences et le renouvellement du matériel.

*Accès au Droit : Les responsables-pays encouragent l'initiative du Conseil de l'Ordre qui a institué un Bureau pénal pour assurer une permanence d'avocat pour les interpellés et les assister lors de leur présentation devant le Procureur ou le juge d'instruction.

*De la détention à la réinsertion : Ce sont principalement les activités maraîchères, l'hygiène et l'alphabétisation qui peuvent être facteurs de réinsertion.

Les responsables-pays insistent sur la collaboration avec les autres associations intervenant en milieu carcéral pour tenter de travailler en commun et notamment pour assurer la pérennité des projets.

g) Projets pour 2016 et difficultés principales rencontrées :

Les responsables-pays souhaitent développer les équipes-terrain en motivant les responsables-terrain pour recruter davantage de membres et les encourager à mettre en place des mini-projets avec la participation des détenus afin d'améliorer les conditions de vie au sein de la prison.

Les responsables-pays souhaitent développer leur action avec le Barreau auprès de tous les détenus en définissant une convention avec les avocats ; augmenter le nombre de jardins pour que chacune des prisons puisse en disposer ; assurer la pérennité des ateliers initiés par Handicap International si celle-ci se retire à la fin du projet.

5. Les comptes annuels 2015

Les comptes 2015 se caractérisent, comme en 2014, par une diminution importante du total du compte de résultat, du fait de l'arrivée à terme en juin 2015 du projet Saliakro en Côte d'Ivoire : 556 000 € en 2015 / 970 000 € en 2014.

5.1 Le compte de résultat

Le compte de résultat est présenté par nature de charges et de produits conformément aux principes comptables. Un compte de résultat analytique est joint en annexe pour la bonne information des membres de l'association. Les commentaires ci-dessous sont basés, comme les années précédentes sur la présentation analytique.

5.1.1 Les Charges

Les « frais de personnel France » qui se composent des salaires et des charges afférentes, passent de 71 161€ à 73 425 €, prenant en compte le recouvrement d'une salariée prenant un congé sabbatique et d'une remplaçante en CDD jusqu'en juin 2015 et le versement d'une prime de précarité légale et d'une prime récompensant une organisation du travail difficile en 2015 (aucune augmentation salariale n'ayant été effectuée).

Ce montant correspond à un effectif inchangé de deux postes permanents de chargées de mission.

Les « autres charges France » qui représentent les frais de fonctionnement de l'association, passent de 31 750 € à 36 755 €. Cette hausse résulte des dépenses réalisées pour le 20^{ème} anniversaire de PRSF, soit



9 943 €, largement compensées par 13 490 € de dons et subventions reçus pour cet évènement. En excluant le 20ème anniversaire, les autres charges France sont en baisse de 10 % du fait d'économies réalisées sur les postes de vie associative.

Les « autres charges Afrique » s'élèvent à 88 297 € contre 108 755 € en 2014.

Cette diminution résulte de plusieurs facteurs :

- Le poste « autres charges Afrique » n'enregistre qu'une partie des charges courantes liées à l'activité de PRSF en Afrique (d'où la précision "hors projets" dans le libellé à partir de 2014). En effet, la présentation analytique conduit, pour des raisons de suivi, à dissocier le budget courant du budget des projets du programme alors que ceux-ci peuvent inclure des charges courantes Afrique. Il en est ainsi de l'activité au Bénin et au Mali.
- Une légère baisse des charges en Côte d'Ivoire 41 934 € en 2015 / 43 847 € en 2014 : La hausse importante des missions en 2015 nécessitée par la fin du projet Saliakro (9 920 € / 5 532 € en 2014) et des charges de coordination 2015 couvrant d'anciens frais de jardin et des dépenses exceptionnelles liées au projet Saliakro (9 323 € / 552 € en 2014) compense presque totalement l'achat d'un véhicule (11 434 €) qui avait pesé sur les charges 2014.
- L'absence de mission au Burkina (5 325 € dépensées en 2014), au Niger (2 571 € dépensées en 2014) et en Guinée (4 672 € pour 2014) liée à des problèmes de sécurité.

Les « charges sur financements obtenus » (221 910 €) qui représentent les dépenses imputées au cours de l'année sur les subventions reçues pour le financement des projets sont en baisse après les 392 504 € de 2014 et en très forte baisse des dépenses par rapport à 2013 (866 894 €) liées au projet Saliakro en Côte d'Ivoire.

Les « engagements à réaliser » (103 802 €) représentent les dépenses restant à effectuer pour les 20 ans de l'association et sur les projets, au Bénin et au Mali, diminution importante liée à l'arrêt en fin juin 2015 du projet Saliakro.

Les « charges exceptionnelles » enregistrent la dotation aux provisions (31 431 €) en forte diminution (74 211 € en 2014), les provisions sur les dépassements prévisibles des dépenses de Saliakro en Côte d'Ivoire ayant été prises en 2014. La dotation couvre à hauteur de 9 989 € les engagements d'autofinancement pris par PRSF dans les projets et à hauteur de 21 442 € le risque de rejet de certaines dépenses par les bailleurs après audit.

L'exercice se solde par un résultat négatif de -35 740 €, après un résultat négatif de - 27 917 € en 2014. L'amélioration par rapport au résultat prévisionnel (- 64 483 €) tient pour l'essentiel aux reprises sur les provisions constituées pour couvrir les parts d'autofinancement des projets UE Mali et Bénin, et à la baisse significative du nombre de missions.

5.1.2 Les produits

Les « aides sur salaires France » ont disparus. Elles étaient de 6 667 € (en 2014) et ont pris fin en août 2014.

La « générosité du public » enregistre une baisse (132 239 € en 2015 / 149 823 € en 2014). Elle est due à la diminution des apports des fondations et mécénats (22 817 € en 2015 / 46 222 € en 2014). Il convient de noter la forte augmentation des dons domiciliés et individuels de 8,1% (103 798 € en 2015 / 96 048 € en 2014).

Les « autres recettes » (433 € en 2015 / 10 224 € en 2014) sont généralement constituées de la rémunération de prestations de services effectuées par des experts PRSF et d'une marge reçue au titre de la participation à un consortium sur un projet de réforme pénale en Algérie, marge perçue jusqu'en 2014. Aucune mission d'expert PRSF n'a été réalisée en 2015.

Le poste « subventions » enregistre les conventions de financement signées dans l'exercice. Seule une convention de 1 500 € avec l'OIF pour le 20^{ème} anniversaire a été signée en 2015.

Les « autres recettes » couvrent les dons (hors OIF) reçus spécifiquement pour les manifestations du 20^{ème} anniversaire.



Les « **cofinancements projet** » enregistrent la part financée par La Voie De la Justice (VDJ) dans le projet UE Bénin.

Le « **report de ressources antérieures** » d'un montant de 292 740 € contre 646 530 € correspond à des subventions signées antérieurement à l'exercice et dont tout ou partie est utilisée pendant l'exercice. Le solde restant à dépenser est placé en charge dans les « engagements à réaliser ».

Les « **produits exceptionnels** » s'élèvent à 5 058 €, et correspondent essentiellement à l'abandon d'indemnités pour prestations de service réalisées par des responsables de l'association pour des projets. Elles étaient de 5 741 € en 2014.

Les « **produits financiers** » sont de 939 € en 2015 / 1 797 € en 2014, en raison d'une baisse de la trésorerie moyenne, placée essentiellement sur un livret A et sur un compte sur livret ordinaire.

La « **reprise de provision** » de 74 211 € / 70 295 € en 2014 reprend intégralement la provision constituée en 2014, à laquelle se substitue la nouvelle provision 2015.

Au titre de l'exercice 2015, PRSF a bénéficié de l'aide en nature ou en espèces de la part d'organismes, fondations ou entreprises diverses, que nous tenons tout particulièrement à remercier et notamment :

- de l'Union Européenne
- de l'ONU-CI
- de l'Organisation Internationale de la Francophonie

et, par ordre alphabétique :

- de l'entreprise DMI
- du FORIM
- de l'association Forum de la Solidarité de Macon
- du Groupement d'aide aux réalisations pour le développement (Canada)
- de l'entreprise Juris Law et Associés de Lyon
- de la fondation Rumsey
- de l'association Santé et Progrès
- de la fondation Un monde par tous

Nous remercions également tous les donateurs individuels, constitués ou non en équipe-soutien, pour leur appui fidèle à l'activité de PRSF.

5.2 Le bilan au 31 décembre 2015

Le total du bilan s'élève à 330 289 € au 31 décembre 2015 contre 584 720 € à fin 2014.

5.2.1 L'actif

Les « **immobilisations financières** » 1 951 € représentent deux dépôts de garantie, auprès de Paris Habitat pour nos locaux de la rue des Amiraux d'une part, et auprès d'une banque de Côte d'Ivoire d'autre part.

Le poste « **débiteurs divers** » s'élève à 5 633 € en forte diminution par rapport à 2014 (29 893 €). Plus aucune avance consentie à des fournisseurs dans le cadre du projet Saliakro en Côte d'Ivoire (0/ 17 276 €), le projet Saliakro s'est terminé en fin juin 2015. L'autre partie (5 633 € en 2015 / 12 616 € en 2014) représente les montants versés aux coordinations nationales africaines dans le cadre des opérations habituelles de financement des équipes-terrain et qui sont en attente d'exécution ou de réception des justificatifs des dépenses.

Un poste de crédetes divers intitulé « coordinations africaines et factures non parvenues (FNP) » enregistre, en contrepartie au passif, les dépenses en attente de justificatifs à hauteur de 162 € (cf.



Le poste « subventions à recevoir » (207 308 €) enregistre les engagements de subvention reçus (conventions signées) n'ayant pas encore fait l'objet de versement.

Les « instruments de trésorerie » s'élèvent à 103 650 € (contre 271 421 € en 2014). Ils permettent de placer en sécurité les fonds propres de l'association et les subventions reçues en instance d'utilisation.

Les « comptes de régularisation » d'actif 11 017 € sont constitués de produits à recevoir et de charges constatées d'avance dont le détail est donné aux paragraphes 5 et 6 de l'annexe aux comptes de l'exercice.

5.2.2 *Le passif*

Le « report à nouveau » positif, d'un montant de 141 994 € représente le cumul des résultats des exercices précédents de notre association.

Le « résultat de l'exercice » se solde par un déficit de 35 740 € (27 917 € en 2014).

Les « fonds dédiés sur subventions » représentent le solde des fonds restant à engager sur les financements et subventions signés (subventions reçues et à recevoir). Ils s'élèvent à 100 256 €. On trouvera le détail de ce poste au paragraphe 4 de l'annexe aux comptes de l'exercice.

Les « fonds dédiés sur dons manuels affectés » (3 457 €) représentent le solde à fin 2015 des financements obtenus pour le 20^{ème} anniversaire, non encore utilisé.

Les « provisions » inscrites au passif passent de 74 211€ à 31 431 € au 31 décembre 2015 (cf. compte de résultat).

Les « créiteurs divers » (77 785 € / 64 628 € en 2014) se composent essentiellement :

- D'un poste important (70 996 €) concernant les chèques de règlement des soldes de travaux pour le projet Saliakro et non encore encaissés par les entrepreneurs.
- De 5 899 € de fournisseurs divers dont 4 500 € pour l'audit final de Saliakro.

Les « comptes de régularisation » (11 017 €) représentent des charges à payer et des produits constatés d'avance. Le détail en est donné aux paragraphes 7 et 8 de l'annexe aux comptes de l'exercice.

5.3 **L'annexe aux comptes de l'exercice 2015**

Le paragraphe 1 de l'annexe rappelle d'une part les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes, et d'autre part les méthodes utilisées pour la comptabilisation des subventions et des dépenses réalisées ou à réaliser. Les autres paragraphes donnent des informations complémentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat.

Cette annexe donne également une information (estimation qui n'a pas de caractère comptable) au sujet de la contribution du travail effectué par les bénévoles de l'association en France et en Afrique, estimée à 144 229 €.

Le compte d'emploi des ressources fait partie intégrante de cette annexe. Le détail de son élaboration en est donné au paragraphe 12. Il en ressort la répartition suivante des emplois des ressources collectées auprès du public :

- Mission sociale 87,2 %
- Frais de recherche de fonds 7,2 %
- Frais de fonctionnement 5,6 %

6. **Le budget prévisionnel 2016**

Les évolutions les plus significatives de ce budget sont commentées ci-dessous. Il faut être conscient que ces prévisions peuvent être fortement perturbées par l'évolution de la situation politique et sécuritaire de certains pays. Les comparaisons sont effectuées dans le rapport aux comptes réels de l'exercice 2015.

Le budget 2016 a été construit à partir des options suivantes :

- Maintien à leur niveau actuel de l'essentiel des moyens et activités courantes ;



- Programme soutenu de missions, là où la situation sécuritaire le permet, dont certaines financées par les projets ;
- Prise en compte des projets décidés et notamment, UE et SCAC au Mali, UE au Bénin et UE au Niger avec Grandir Dignement.

6.1 Les dépenses

Elles sont réparties en trois grands postes.

- Les frais de fonctionnement du siège

Ils comprennent les frais de personnel, les loyers et charges de nos locaux, les frais administratifs, les honoraires, la communication ainsi que les dépenses diverses liées à l'activité du siège. Leur total en 2016 est estimé à 100 616 €, en diminution de 8,7 % par rapport à 2015 (110 180 €).

La diminution relève d'une part des frais de personnel (68 292 € estimés en 2016) pour un réalisé de 73 425 € en 2015 soit moins 7% qui expriment l'absence du remplacement de la chargée de mission en congé sabbatique par une comptable en CDD, avec une période de recouvrement, et d'autre part de la dépense exceptionnelle de 2015 liée au 20^{ème} anniversaire.

- Les budgets d'activité courante en Afrique

Ces montants couvrent l'activité « courante » des équipes de PRSF en Afrique et des responsables-pays : allocations trimestrielles des équipes-terrain, indemnités versées aux coordinateurs nationaux, frais de coordination sur place, billets d'avion et frais de séjour et de déplacement des responsables-pays, à l'exclusion de ces mêmes dépenses qui sont couvertes par les projets.

Ce poste est estimé à 94 490 € sur la base d'une reconduction des budgets prévisionnels de l'année dernière (88 297 € en 2015) pour les équipes-terrain et les coordinations locales, dont une part significative est prise en charge par les projets en cours (SCAC Mali, UE Bénin, UE Niger).

- Les actions sur financement

Estimées à un montant de 146 623 € (221 910 € en 2015), ces dépenses concernent la réalisation de projets financés sur fonds dédiés. La baisse constatée résulte pour l'essentiel de la fin du projet Saliakro, remplacé par des projets de moins grande taille.

6.2 Les recettes

Elles se répartissent en trois grandes catégories :

- Les contributions externes

Les dons provenant de la générosité du public sont estimés à 132 094 € (132 238 € réalisés en 2015), compte tenu de l'appel aux dons individuels réalisé au 1^{er} trimestre 2016 et d'hypothèses prudentes sur les recettes de mécénat.

Le montant des « autres recettes » sera exceptionnel à 61 360 € du fait d'un legs de 60 000 € qui est attendu en 2016.

- Les ressources de subvention

Deux subventions ont été signées en début 2016 pour un total de 68 960 €.

SCAC Mali : 26 588 €

UE Niger : 42 372 €

Elles seront complétées par la part de cofinancement apporté par VDJ (3 452 €) au projet UE Bénin et par une paroisse de Lyon (2 500 €) au projet UE Niger.

Le report de ressources antérieures (101 146 €) correspond aux reliquats de subventions déjà reçues et signées et qu'il est prévu d'utiliser pour la réalisation de projets. Il est constitué pour l'essentiel des reliquats de subventions signées avec l'UE pour le Bénin et le Mali.

- Les reprises de provisions

Des provisions ont été constituées au cours des exercices antérieurs pour couvrir la part d'autofinancement restant à la charge de PRSF dans les projets signés. Une reprise de ces provisions



pour un total de 9 989 € représente la part d'autofinancement prévue sur les projets UE Mali et UE Bénin.

Il n'est pas fait d'hypothèse de reprise des provisions pour risque de rejet de dépenses par les bailleurs, compte tenu de leur caractère aléatoire.

6.3 Le résultat de l'exercice

L'exercice 2016 se solde par un excédent estimé à 9 971 €. Il est important de noter que, hors la ressource exceptionnelle de legs de 60 000 €, le résultat prévisionnel serait en déficit de – 50 029 €. Il est impératif de trouver de nouvelles ressources pérennes pour assurer l'avenir de PRSF.

